

CERTIFICAT D'ASSURANCE

DU

AU

01/04/2023

31/03/2024

identification

GA-392-JK

N° 54935776

ALLIANZ IARD
23005
DiotSiaci
Méditerranée

-84-

EURO COOP EXPRESS
12 AV DE L'ORME FOURCHU
ZI DE FONTCOUVERTE

84000 AVIGNON

Le certificat d'assurance ci-dessus constitue la "vignette ASSURANCE" que vous devez apposer sur votre véhicule, en application du décret N° 85.879 du 22 août 1985.

Certificat : 23005
Parc :
Contrat : 54935776
Véhicule : GA-392-JK FIAT

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint l'attestation d'assurance relative à votre véhicule.

Conseils en cas d'accident survenu à l'étranger :

1. Si possible, faire constater l'accident par les autorités locales de police.
2. Prenez les noms, adresses, déclarations des témoins et, si possible, des photos montrant la position des véhicules après les chocs ainsi que l'emplacement des dommages.
3. Dans tous les cas, déclarez immédiatement l'accident à DIOT SIACI MEDITERRANEE par tout moyen et dès votre retour en France, transmettez sans délai toutes les lettres, pièces, convocations ou citations afin de lui permettre de vous défendre efficacement.
4. Si vous avez été contraint d'abandonner définitivement votre véhicule sur place, précisez-le à DIOT SIACI MEDITERRANEE car votre situation à l'égard des Douanes devra être régularisée.

DIOT MEDITERRANEE - Groupe DIOT-SIACI - Société de Courtage d'Assurance et de Réassurance.

Siège social : 141, avenue du Prado - 13008 Marseille - France - Tél. : +33 (0)4 96 17 66 80.

SAS - Capital : 637 288 € - RCS Marseille 491 849 329 - N° TVA : FR 04 491 849 329.

N° ORIAS : 07 023 570 (orias.fr) - Sous le contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09 - France.

Service réclamations : reclamations-diotmediterranees@diot.com - www.mediation-assurance.org

										ORIGINAL																													
 Certificat : 23005 Parc : Contrat : 54935776 Véhicule : GA-392-JK FIAT										1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD										2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS ISSUED UNDER THE AUTHORITY OF BUREAU CENTRAL FRANÇAIS																			
										3. VALABLE						4. CODE PAYS / CODE ASSUREUR / NUMERO F / 0943 / 54935776						5. N° D'IMMATRICULATION (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur GA-392-JK																	
Du (inclus)						Au (inclus)																																	
Jour		Mois		Année		Jour		Mois		Année																													
01		04		23		31		03		24																													
6. CATEGORIE DU VEHICULE										7. MARQUE DU VEHICULE																													
A A AUTOMOBILE C CAMION OU TRACTEUR E AUTOBUS OU AUTOCAR G AUTRES										B MOTOCYCLE D CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE F REMORQUE FIAT																													
8. VALIDITE TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garanti, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso																																							
A		B		BG		CY ⁽¹⁾		CZ		D		DK		E		EST		F		FIN		UK		GR		H		HR		I		IRL		IS		L		LT	
LV		M		N		NL		P		PL		RO		S		SK		SLO		CH		AL		AND		AZ ⁽²⁾		BIH		BY		UA		IR		MA		MD	
MK		MNE		RUS		SRB ⁽³⁾		TN		TR																													
(1) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de Chypre qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.																																							
(2) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan est limitée aux parties géographiques de l'Azerbaïdjan qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République d'Azerbaïdjan.																																							
(3) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour la Serbie est limitée aux parties géographiques de la Serbie qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Serbie.																																							
9. SOUSCRIPTEUR DU CONTRAT (nom et adresse du souscripteur ou de l'utilisateur du véhicule) EURO COOP EXPRESS 12 AV DE L'ORME FOURCHU ZI DE FONTCOUVERTE 84000 AVIGNON										10. CETTE CARTE A ETE DELIVREE PAR (nom et adresse de la Société d'Assurance) ALLIANZ IARD 1 Cours Michelet - CS 30051 92076 PARIS La Défense Cédex DIOT MEDITERRANEE par délégation 141, avenue du Prado-13008 Marseille										11. SIGNATURE DE L'ASSUREUR (DIOT Méditerranée par délégation) 																			